

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2025
DÉLIBÉRATION N° 2025-49

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 7
Conseillers absents : 3
Conseillers représentés : 1

Pour : 8
Contre :
Abstention :

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit septembre à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 10 septembre 2025, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : ARDUIN Annie - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : ARDUIN Annie à DRUJON D'ASTROS Cyrille

Secrétaire de séance : MESTRE Françoise

Objet : AFFOUAGE 2025

Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal d'attribuer à l'affouage les arbres présents sur aux Allouviers ou en forêt.

Chaque lot représentant 5 stères de bois pour un montant de 45€ TTC pour l'année 2025.

Monsieur le Maire propose d'effectuer la coupe d'affouage 2025 sous la garantie de trois habitants solvables :

- Eric SEGOND
- André BOISSET
- Françoise MESTRE

Le délai d'exploitation étant le 31 décembre 2027.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à attribuer à l'affouage les arbres présents sur aux Allouviers ou en forêt. Chaque lot représentant 5 stères de bois pour un montant de 45€ TTC pour l'année 2025.

Nomme Eric SEGOND, André BOISSET et Françoise MESTRE garants de la coupe d'affouage 2025.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS

